

## Châtelain

### La pollution des lagunes expliquée aux habitants

C'est devant plus de 50 personnes que le maire, Alain Tessier, a présenté ses vœux, il y a quelques jours.

Au cours de l'année 2012, les élus souhaitaient procéder au curage des lagunes. Conformément à la législation, les boues ont donc été analysées : les premières analyses ont révélé un taux de PCB (poly-chlorobiphényles) supérieur à la norme admissible. Les taux relevés n'étaient pas alarmants mais suffisants pour que les élus prennent toutes les précautions utiles.

Une contre-expertise a été diligentée, confirmant les premières analyses. Un seul des deux bassins était pollué et le taux relevé était moins d'une fois et demi, supérieur aux normes.

#### Épandage interdit

La décision des élus a été unanime : plus question d'épandage sur les terres agricoles même pour les boues du bassin non pollué. Il reste à trouver l'origine de la pollution. L'assainissement unitaire qui regroupe les eaux usées et les eaux pluviales pourraient être l'une des causes. Le PCB est très volatile.

Alain Tessier a loué le rôle de soutien du conseil général et affirmé sa volonté de travailler en toute transparence vis-à-vis des habitants. Néanmoins, il reste que le coût de traitement des boues polluées a largement excédé le coût prévu pour



Alain Tessier, maire, a terminé son intervention par un message de confiance en l'avenir.

l'épandage.

Pour l'année 2013, des dossiers resteront de nouveau en suspens. La commune dispose aujourd'hui d'un patrimoine en terrains constructibles important et l'avancement de dossiers, tel la réfection de la salle polyvalente, sera liée à la vente de parcelles. La carte communale est actuellement dans sa phase administrative et fera l'objet d'une réunion publique.

En 2013, quelques travaux seront entrepris dans l'église : réfection du sol, des bancs et du support de

cloche pour une somme de 7 500 €. Dans le cadre du plan d'accessibilité, de petits aménagements seront également réalisés.

La commune a accueilli, en 2012, dix nouvelles familles et si le manque de réseaux mobiles semble poser quelques problèmes, Philippe Henry, président de la communauté de communes, a assuré qu'un travail sur les zones d'ombres de réception des mobiles serait effectué sur le territoire au cours de l'année.